La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2024

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre clos le 30 avril 2024, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, le 31 mai 2024 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada a déclaré une perte nette de 117,5 millions $ et une perte diluée par action de 2,71 $ pour le deuxième trimestre 2024, comparativement à un résultat net de 49,3 millions $ et un résultat dilué par action de 1,11 $ pour le deuxième trimestre 2023. La Banque a enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires négatif de 18,6 % pour le deuxième trimestre 2024, comparativement à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires positif de 7,7 % pour le deuxième trimestre 2023. Il est à noter que les résultats comme présentés pour le deuxième trimestre 2024 comprennent des charges de dépréciation et de restructuration de 196,8 millions $ (155,6 millions $ après impôts sur le résultat), ou 3,56 $ par action, liées à la restructuration des activités de la Banque et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Voir les rubriques « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » et « Faits saillants opérationnels » du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre 2024 pour plus de précisions. Le résultat net ajusté [1] s'est établi à 40,5 millions $ et le résultat dilué par action ajusté[2], à 0,90 $, pour le deuxième trimestre 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 51,7 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,16 $ pour le deuxième trimestre 2023. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [2] a été de 6,1 % pour le deuxième trimestre 2024, par rapport à 8,1 % il y a un an.

Pour les six mois clos le 30 avril 2024, la perte nette s'est établie à 80,3 millions $ et la perte diluée par action, à 1,97 $, par rapport à un résultat net de 101,2 millions $ et un résultat dilué par action de 2,20 $ pour les six mois clos le 30 avril 2023. La Banque a enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires négatif de 6,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2024, comparativement à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires positif de 7,6 % pour les six mois clos le 30 avril 2023. Il est à noter que les résultats comme présentés pour les six mois clos le 30 avril 2024 comprennent des charges de dépréciation et de restructuration de 202,8 millions $ (160,1 millions $ après impôts sur le résultat), ou 3,66 $ par action, liées à la restructuration des activités de la Banque et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le résultat net ajusté [1] s'est établi à 84,7 millions $ et le résultat dilué par action ajusté [2], à 1,80 $, pour les six mois clos le 30 avril 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 106,0 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 2,31 $ pour les six mois clos le 30 avril 2023. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [2] a été de 6,1 % pour les six mois clos le 30 avril 2024, par rapport à 8,0 % il y a un an.

« La Banque a maintenu un niveau de liquidités solide et prudent et reste bien capitalisée malgré les difficultés macroéconomiques persistantes », a déclaré Éric Provost, président et chef de la direction. « Au cours de ce trimestre, nous avons simplifié davantage nos activités, démontrant notre conviction et notre capacité à mettre en œuvre notre plan stratégique et se concentrer sur nos forces. Nous dévoilerons également notre plan stratégique renouvelé le 31 mai 2024, qui renforcera notre position et favorisera la croissance de notre organisation. »

	Pour les trimestres clos les			Pour les six moi	
En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	**30 avril 2024**	30 avril 2023	Variation	**30 avril 2024**	3(
Comme présenté					
Résultat net	**(117,5) $**	49,3 $	(338) %	**(80,3) $**	1(
Résultat dilué par action	**(2,71) $**	1,11 $	(344) %	**(1,97) $**	2,
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [2] [3]	**(18,6) %**	7,7 %		**(6,7) %**	7,
Ratio d'efficacité [4]	**152,9 %**	71,0 %		**114,3 %**	7(
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) [5]	**10,4 %**	9,3 %		**10,4 %**	9,
Base ajustée					
Résultat net ajusté [1]	**40,5 $**	51,7 $	(22) %	**84,7 $**	1(
Résultat dilué par action ajusté [2]	**0,90 $**	1,16 $	(22) %	**1,80 $**	2,
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [2] [3]	**6,1 %**	8,1 %		**6,1 %**	8,
Ratio d'efficacité ajusté [2]	**73,8 %**	69,7 %		**73,4 %**	6(

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2024, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

(2) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2024, qui est incorporé par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

(3) Le 1er novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17,*Contrats d'assurance*, ce qui a exigé le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

(4) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2024, qui est incorporé par renvoi aux présentes.

(5) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
En milliers de dollars (non audité)	**30 avril 2024**	31 janvier 2024	30 avril 2023	**30 avril 2024**	30 avril 2023
Frais autres que d'intérêt	**386 341 $**	197 834 $	182 472 $	**584 175 $**	366 147 $
Moins : Éléments d'ajustement avant impôts sur le résultat					
Charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	**155 933**	--	--	**155 933**	--
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation (2)	**40 832**	6 076	--	**46 908**	--
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (3)	**3 229**	3 217	3 221	**6 446**	6 431
	199 994	9 293	3 221	**209 287**	6 431
Frais autres que d'intérêt ajustés	**186 347 $**	188 541 $	179 251 $	**374 888 $**	359 716 $
Résultat avant impôts sur le résultat	**(151 678) $**	43 609 $	58 526 $	**(108 069) $**	119 487 $
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**199 994**	9 293	3 221	**209 287**	6 431
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	**48 316 $**	52 902 $	61 747 $	**101 218 $**	125 918 $
Résultat net comme présenté	**(117 547) $**	37 283 $	49 291 $	**(80 264) $**	101 201 $
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (1)	**125 629**	--	--	**125 629**	--
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation (2)	**30 020**	4 468	--	**34 488**	--

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions [3]	**2 410**	2 402	2 393	**4 812**	4 779
	158 059	6 870	2 393	**164 929**	4 779
Résultat net ajusté	**40 512 $**	44 153 $	51 684 $	**84 665 $**	105 980 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**(118 835) $**	32 682 $	48 003 $	**(86 153) $**	95 312 $
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	**158 059**	6 870	2 393	**164 929**	4 779
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	**39 224 $**	39 552 $	50 396 $	**78 776 $**	100 091 $

(1) Les charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont liées à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans le cadre du test de dépréciation du goodwill effectué au 30 avril 2024.

(2) Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation sont attribuables à la décision de la Banque de suspendre le projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée et de réduire l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Toronto, ainsi que la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et la réduction des effectifs. Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation comprennent essentiellement les charges de dépréciation et les indemnités de départ et sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - BILAN CONSOLIDÉ

	Pour les trimestres clos les			Pour les six mois clos les	
En milliers de dollars (non audité)	**30 avril 2024**	31 janvier 2024	30 avril 2023	**30 avril 2024**	30 avril 2023
Capitaux propres [1]	**2 744 758**	$ 2 886 490	$ 2 845 278	$ **2 744 758**	$ 2 845 278 $
Moins :					
Actions privilégiées	**(122 071)**	(122 071)	(122 071)	**(122 071)**	(122 071)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	**(123 487)**	(123 487)	(123 516)	**(123 487)**	(123 516)
Réserve de couverture de flux de trésorerie [2]	**(9 140)**	(25 535)	(32 591)	**(9 140)**	(32 591)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [1]	**2 490 060**	$ 2 615 397	$ 2 567 100	$ **2 490 060**	$ 2 567 100 $
Incidence des soldes moyens à la fin du mois [3]	**104 149**	(7 616)	(24 981)	**111 010**	(36 279)
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires [1]	**2 594 209**	$ 2 607 781	$ 2 542 119	$ **2 601 070**	$ 2 530 821 $

(1) Le 1er novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17,*Contrats d'assurance*, ce qui a exigé le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

(2) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(3) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

Faits saillants opérationnels

Plan stratégique renouvelé

En avril 2024, la Banque a annoncé qu'elle dévoilerait son plan stratégique renouvelé le 31 mai 2024. Au deuxième trimestre 2024, la Banque a comptabilisé des charges de dépréciation et de restructuration de 196,8 millions $ (155,6 millions $ après impôts sur le résultat), ou 3,56 $ par action après dilution. L'incidence de ces charges de dépréciation et de restructuration sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque s'est traduite par une diminution de 8 points de base.

Dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Au 30 avril 2024, des indicateurs de dépréciation possible ont été identifiés relativement aux actifs de la Banque, ce qui a mené la direction à soumettre le goodwill à un test de dépréciation au 30 avril 2024 pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Par suite du test, au deuxième trimestre 2024, la Banque a comptabilisé une charge de dépréciation de 155,9 millions $ de la valeur du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se rapportant à la dépréciation des éléments suivants : 1) goodwill, pour un montant de 83,9 millions $, 2) logiciels et immobilisations incorporelles, pour un montant de 66,2 millions $, et 3) immobilisations corporelles, pour un montant de 5,8 millions $.

Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » à la page 23 du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre 2024 et les notes 7 et 17 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

Suspension du projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit

Dans le contexte actuel de la revue en profondeur de son plan stratégique et de ses priorités, la Banque a pris la décision de suspendre le projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée et de se concentrer sur les priorités de son plan stratégique renouvelé afin de générer des revenus supplémentaires ou des gains d'efficacité. Par conséquent, la Banque a comptabilisé une charge de dépréciation de 23,3 millions $ au deuxième trimestre 2024 liée aux immobilisations incorporelles à l'égard de l'approche fondée sur les notations internes avancée qui étaient encore en cours de développement.

Réduction des bureaux corporatifs loués

En 2021, la Banque a adopté un modèle de travail hybride. Dans le but de maximiser la valeur pour les actionnaires, d'accroître l'efficacité et de simplifier son organisation, la Banque a décidé de réduire des deux tiers l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Toronto. En raison de cette réduction planifiée, la Banque a comptabilisé des charges de 13,2 millions $ au deuxième trimestre 2024 principalement liées à la dépréciation de ses locaux. Cela n'aura aucune incidence sur le siège social de la Banque à Montréal, ses bureaux corporatifs à Burlington et son réseau de succursales.

Changements organisationnels

Conformément aux priorités de la Banque de devenir une organisation plus simple et davantage axée sur les clients, cette dernière a poursuivi la simplification de sa structure organisationnelle. De ce fait, la Banque a comptabilisé des indemnités de départ de 2,9 millions $ au deuxième trimestre 2024 et prévoit comptabiliser des charges supplémentaires d'environ 7 millions $ au troisième trimestre 2024.

Autres faits saillants opérationnels

Vente d'actifs administrés de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne

Le 4 avril 2024, la Banque a annoncé avoir conclu une entente en vue de vendre des actifs administrés de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne à iA Gestion privée de patrimoine inc., une filiale en propriété exclusive d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Groupe financier »). iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine parmi les plus importants au Canada, dont le siège social est situé au Québec, et qui mène des activités aux États-Unis.

La transaction comprend le transfert d'environ 2 milliards $ d'actifs administrés de Valeurs mobilières Banque Laurentienne à iA Gestion privée de patrimoine inc. La transaction devrait se clore cet été, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires applicables. Le produit net de la transaction ne devrait pas être significatif pour la Banque.

La transaction s'inscrit dans l'orientation stratégique de la Banque qui consiste à simplifier son organisation et à se concentrer sur les secteurs d'activités dans lesquels elle peut se démarquer et être davantage compétitive.

Principaux changements apportés à l'équipe de direction

Le 2 avril 2024, la Banque a annoncé que Kelsey Gunderson, vice-président exécutif et chef, Marché des capitaux, quitterait la Banque le 12 avril 2024 afin de se consacrer à des projets personnels avant d'entreprendre la prochaine étape de sa carrière. Brian Doyle, auparavant chef de la direction financière, Marchés des Capitaux, assume maintenant le rôle de chef par intérim, Marchés des capitaux et de président et chef de la direction par intérim de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Le 23 mai 2024, la Banque a annoncé le départ à la retraite de William Mason, vice-président exécutif, chef de la gestion des risques, plus tard cette année. Christian De Broux lui succédera au poste de chef de la gestion des risques à compter du 17 juin 2024. De retour à la Banque Laurentienne, M. De Broux possède une vaste expérience et une compréhension approfondie des activités de la Banque, ayant déjà participé à d'importantes initiatives stratégiques. M. Mason agira à titre de conseiller spécial pour soutenir M. De Broux pendant la transition.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2024

Pour le deuxième trimestre 2024, la perte nette s'est établie à 117,5 millions $ et la perte diluée par action, à 2,71 $, comparativement à un résultat net de 49,3 millions $ et un résultat dilué par action de 1,11 $ pour le deuxième trimestre 2023. Le résultat net ajusté s'est établi à 40,5 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 0,90 $, pour le deuxième trimestre 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 51,7 millions $ et à un résultat dilué par action ajusté de 1,16 $ pour le deuxième trimestre 2023.

Revenu total

Le revenu total a diminué de 4,6 millions $ pour atteindre 252,6 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, comparativement à un revenu total de 257,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2023.

Le *revenu net d'intérêt* a diminué de 4,6 millions $ pour s'établir à 179,6 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, comparativement à un revenu net d'intérêt de 184,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2023. La diminution découle principalement de la baisse du revenu net d'intérêt attribuable aux volumes de prêts moins élevés. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,80 % pour le deuxième trimestre 2024, un niveau inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2023.

Les *autres revenus* se sont établis à 73,0 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, un niveau inchangé par rapport à celui du deuxième trimestre 2023. L'augmentation des revenus tirés des instruments

financiers au deuxième trimestre 2024 a été contrebalancée en grande partie par la baisse des commissions sur prêts attribuable au ralentissement des activités immobilières commerciales et à la diminution des revenus tirés des fonds communs de placement.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 17,9 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, en comparaison de 16,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2023, une hausse de 1,8 million $ surtout attribuable à l'augmentation des provisions sur les prêts dépréciés, laquelle s'explique par la migration du crédit, contrebalancée en partie par une reprise des provisions sur prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 20 points de base pour le trimestre, contre 18 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Gestion des risques - Risque de crédit » aux pages 16 à 18 du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre 2024 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

Frais autres que d'intérêt

Les *frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 386,3 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, une hausse de 203,9 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2023. Il est à noter que les résultats comme présentés pour le deuxième trimestre 2024 comprennent des charges de dépréciation et de restructuration de 196,8 millions $ liées à la restructuration des activités de la Banque et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 7,1 millions $, ou 4 %, par rapport à ceux de 179,3 millions $ pour le deuxième trimestre 2023 pour s'établir à 186,3 millions $ pour le deuxième trimestre 2024.

Les *salaires* et avant*ages du personnel* se sont fixés à 99,5 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, une diminution de 1,3 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2023 qui s'explique en grande partie par des gains d'efficacité découlant de la réduction des effectifs et de la baisse des avantages du personnel.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie*s se sont élevés à 50,1 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, une augmentation de 1,6 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2023. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à un accroissement des charges d'amortissement imputable aux projets réalisés récemment.

Les *autres frais autres que d'intérêt*se sont élevés à 40,0 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, une hausse de 6,8 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2023 principalement attribuable à une augmentation des charges réglementaires et des autres coûts liés à divers projets de conformité, ainsi que des charges plus élevées à l'appui des priorités stratégiques de la Banque.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à 196,8 millions $ pour le deuxième trimestre 2024 par rapport à néant au deuxième trimestre 2023. Au deuxième trimestre 2024, le test de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a donné lieu à des charges de dépréciation de 155,9 millions $. Des charges de restructuration et autres charges de dépréciation de 40,8 millions $ ont également été comptabilisées en raison de la décision de la Banque de suspendre le projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée et de réduire l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Toronto, ainsi que de la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et de la réduction des effectifs. Voir la rubrique « Faits saillants opérationnels » à la page 7 du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre 2024 pour plus de précisions.

Ratio d'efficacité

Le ratio d'efficacité comme présenté a augmenté pour s'établir à 152,9 % pour le deuxième trimestre 2024, en comparaison de 71,0 % pour le deuxième trimestre 2023. L'augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable aux charges de dépréciation et de restructuration comptabilisées au deuxième trimestre de 2024, comme il a été mentionné précédemment. Le ratio d'efficacité ajusté a augmenté pour s'établir à 73,8 % pour le deuxième trimestre 2024, en regard de 69,7 % pour le deuxième trimestre 2023, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des revenus et la hausse des frais autres que d'intérêt ajustés.

Impôts sur le résultat

Pour le deuxième trimestre 2024, le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est élevé à 34,1 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,5 %. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux d'imposition prévu par la loi s'explique par la charge de dépréciation du goodwill non déductible aux fins de l'impôt, contrebalancée en partie par l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger. Pour le deuxième trimestre 2023, la charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 9,2 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 15,8 %. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux d'imposition prévu par la loi s'explique principalement par l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger.

Situation financière

Au 30 avril 2024, le total de l'actif s'élevait à 48,4 milliards $, une diminution de 3 % comparativement à 49,9 milliards $ au 31 octobre 2023, ce qui s'explique par le niveau moins élevé des prêts et des actifs liquides.

Actifs liquides

Au 30 avril 2024, les actifs liquides comme présentés au bilan totalisaient 11,0 milliards $, une baisse de 0,4 milliard $ par rapport à 11,4 milliards $ au 31 octobre 2023. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses actifs liquides. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les actifs liquides représentaient 23 % du total de l'actif au 30 avril 2024, en regard de 21 % au 31 octobre 2023.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 36,1 milliards $ au 30 avril 2024, une baisse de 0,8 milliard $ depuis le 31 octobre 2023. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 17,2 milliards $ au 30 avril 2024, une baisse de 0,6 milliard $, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2023, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des prêts immobiliers commerciaux. Les prêts personnels s'établissaient à 2,3 milliards $ au 30 avril 2024, une diminution de 0,3 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2023 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement qui découlait de la conjoncture de marché volatile et de la hausse des taux d'intérêt. Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,8 milliards $ au 30 avril 2024, une augmentation de 0,1 milliard $, ou 1 %, en comparaison de ceux au 31 octobre 2023.

Dépôts

Les dépôts ont diminué de 1,4 milliard $ pour s'établir à 24,6 milliards $ au 30 avril 2024, comparativement à des dépôts de 26,0 milliards $ au 31 octobre 2023, du fait que la Banque a graduellement diminué sa base de dépôts compte tenu de la baisse des volumes de prêts et de sa situation de liquidité. Au 30 avril 2024, les dépôts de particuliers totalisaient 21,0 milliards $, une baisse de 1,3 milliard $ par rapport à 22,3 milliards $ au 31 octobre 2023. Il est à noter que les dépôts de particuliers obtenus par le canal de détail sont demeurés relativement stables par rapport à ceux au 31 octobre 2023. Les dépôts de particuliers sur préavis et à vue obtenus par l'entremise de partenariats ont diminué de 1,0 milliard $ depuis le 31 octobre 2023, et les dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers ont diminué de 0,3 milliard $. Les dépôts de particuliers représentaient 85 % du total des dépôts au 30 avril 2024, contre 86 % au 31 octobre 2023, et ont contribué à la saine position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,1 milliard $ au cours de la même période, pour s'établir à 3,6 milliards $.

Dette liée aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,3 milliard $, ou 2 %, par rapport à celle au 31 octobre 2023, et s'établissait à 13,2 milliards $ au 30 avril 2024. Au cours de l'exercice, les nouvelles émissions de dette à long terme liées aux activités de titrisation dont le coût est avantageux ont plus que contrebalancé les échéances de passifs ainsi que les remboursements normaux.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2,7 milliards $ au 30 avril 2024, en baisse de 113,3 millions $ comparativement aux capitaux propres au 31 octobre 2023. Depuis le 31 octobre 2023, les résultats non distribués ont diminué de 126,5 millions $ du fait essentiellement de la perte nette cumulée de 80,3 millions $ et des dividendes totalisant 41,1 millions $. Depuis le 31 octobre 2023, le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 8,1 millions $. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 30 avril 2024.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 56,82 $ au 30 avril 2024, comparativement à 59,96 $ au 31 octobre 2023.

Le ratio CET1 s'établissait à 10,4 % au 30 avril 2024, soit au-delà de l'exigence réglementaire minimale et du niveau cible fixé par la direction de la Banque. Le ratio CET1 a augmenté de 50 points de base depuis le 31 octobre 2023, principalement en raison de la diminution de l'actif pondéré en fonction des risques. La Banque a respecté les exigences en matière de fonds propres et de levier du BSIF tout au long du trimestre.

Le 30 mai 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,47 $ par action ordinaire payable le 1er août 2024 aux actionnaires inscrits en date du 2 juillet 2024. Ce dividende trimestriel est égal au dividende déclaré au trimestre précédent et a augmenté de 2 % en regard de celui déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la **Banque**) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont

soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui pourrait conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2023 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits à compter de la page 39 du rapport annuel 2023, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles de la Banque, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE) le 31 mai 2024. Le numéro de téléphone sans frais 1 888 664-6392, code 68976124, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 31 mai 2024, à compter de 12 h (HE) jusqu'à 12 h (HE) le 1er juillet 2024, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 48,4 milliards $ de même que des actifs administrés de 26,6 milliards $.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Renseignements : Relations avec les investisseurs, Raphael Ambeault, Responsable, Relations avec les investisseurs, Cellulaire : 514 601-0944, raphael.ambeault@banquelaurentienne.ca; Relations avec les médias, Merick Seguin, Conseiller principal, Relations avec les médias, Cellulaire : 438 889-3220, merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2024-05-31-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2024